

Conditions générales de vente

Les conditions générales suivantes sont appliquées si aucune autre clause n'est stipulée dans le contrat de vente.

1. Prix

Nos prix s'entendent TVA non-comprise.

2. Expédition / Transport / Assurance

Des frais d'expédition sont facturés lors des livraisons suivantes :

- Commandes inférieures à CHF 500.-
- Aux revendeurs (lors de commandes inférieures à CHF 100.- un supplément pour petite commande de CHF 25.- y est ajouté)
- Retours de réparations
- Commandes envoyées par express
- Pour toutes livraisons partielles, les frais d'expédition ne sont facturés qu'à une seule reprise.

La marchandise est assurée par Admedics contre la perte et les dommages éventuels. Le destinataire se doit d'annoncer au porteur toute perte ou dommages de toutes sortes, également concernant l'emballage, à réception de la marchandise.

Le contenu de l'envoi est à contrôler directement à sa réception. Toutes réclamations doivent parvenir par écrit à Admedics et ne seront prises en considération que dans un laps de temps de 8 jours après réception de la marchandise.

3. Conditions de paiement

Un délai de paiement à 30 jours net est accordé. Admedics se réserve le droit de facturer un intérêt moratoire de 1% lors de retard de paiement.

4. Reprise / échange

Lors de reprise de marchandise découlant d'une erreur de commande de la part du client, une participation aux frais sera facturée:

- Dans les 6 mois suivants la date de livraison, 10 % du montant de la facture, CHF 1'000.- au maximum
- Après 6 mois, la date de la facture faisant foi et lors d'exécutions spéciales le total des frais qui en résulte sera facturé

Seulement les marchandises neuves et non utilisées qui sont encore dans leur emballage d'origine non-endommagé avec notice d'utilisation seront reprises ou échangées.

5. Garantie

Nous accordons une garantie de 12 mois (dès la date de livraison) sur nos produits et nous nous engageons tout au long de cette période à réparer et à remplacer, à nos frais, toutes les pièces ayant d'éventuels défauts de matériel ou de construction. Les pièces remplacées restent notre propriété. Lors de réparations, une garantie de 3 mois est accordée sur la marchandise / pièce de remplacement. Quant à la garantie des produits à usage unique, elle se limite exclusivement à leur première utilisation.

Une garantie ne peut pas être appliquée lors d'une utilisation non-conforme, mauvais stockage, erreur lors du montage respectivement mauvaise mise en service de la part du client ou d'un tiers, usure normale, manipulation fautive ou non-conforme, entretien non-réglementaire ainsi que lors de cas de force majeure. La garantie ne s'étend pas aux travaux d'entretien, qui sont conseillés par le législateur ou le fabricant. La correction de la faute s'effectue selon le choix de Admedics auprès du client ou alors dans vos locaux aux heures de travail.

6. Droit d'auteur / protection des données

Admedics se réserve les droits de propriété ainsi que les droits d'auteur concernant les plans, les données techniques et informations spécifiques qui ne doivent pas être communiqués à des tiers sans accord écrit de Admedics.

Admedics prend toutes les précautions nécessaires afin d'utiliser les données de sa clientèle qu'à des buts personnels.

7. Consigne de sécurité

Le client s'engage à respecter les lois, ordonnances et prescriptions de sécurité. Spécialement concernant l'autorisation, le conseil et la formation des utilisateurs, l'installation, l'utilisation, l'entretien et la traçabilité des produits livrés. Tout changement de propriétaire est à signaler à Admedics. Le client s'engage à libérer Admedics de toutes demandes découlant de l'inobservation de telles prescriptions.

8. Reprise et recyclage

Admedics reprend les appareils et instruments livrés et recycle conformément aux prescriptions applicables. Les frais sont facturés au client et tiennent compte des prix actuels des centres de recyclage.

9. Annulation de commande

Dans le cas où un client viendrait à annuler une commande sans que Admedics n'en soit fautif, nous facturons au client nos frais.

10. For et droit applicable

Le for juridique est Soleure et le Droit Suisse est applicable, à l'exclusion de la Convention de Vienne.